

Thierry Crétin, maire de Basse-Allaine/JU

Une politique énergétique volontaire

Après un mandat comme maire de Courtemaîche au début des années 2000, Thierry Crétin est depuis 2019 maire de la commune jurassienne de Basse-Allaine. «C'est un plaisir, dit-il. Je suis motivé et passionné par la gestion des affaires publiques». Cette commune de 23 km² où il fait bon vivre au cœur de paysages préservés affiche un réel dynamisme, comme l'illustrent les nombreuses rénovations de maisons et une politique énergétique volontaire.

- Quelle a été l'évolution de la commune ces dernières années?

- Nous avons une population globalement stable, même si elle est un peu vieillissante. Nous n'avons pas subi d'hémorragie et le renouvellement s'effectue. Les nouveaux habitants sont constitués de familles, mais également de personnes qui se sont installées ici à leur retraite. Il y a aussi des personnes originaires du village qui reviennent s'installer parce qu'elles ont trouvé un emploi dans la région ou terminé leurs études. Les nouveaux arrivants viennent du Jura, mais également d'autres cantons, notamment Vaud et Genève, ainsi que de Suisse alémanique.

La commune est dotée d'équipements intéressants pour les familles. Nous disposons par exemple d'une crèche et d'une unité d'accueil pour les écoliers, ainsi que de transports scolaires, organisés dans le Cercle scolaire. Nous bénéficions aussi de la gare, avec un train toutes les heures qui permet de partir vers les principales directions. De plus, la gare est desservie par les cars postaux.

- Quelle est la situation en matière immobilière?

- Il s'agit surtout de rénovations, ainsi que de quelques nouvelles constructions. Mais dans les deux cas, ces travaux concernent surtout des personnes déjà installées dans le village. Les parcelles à construire de notre commune restent une opportunité intéressante pour les familles, malgré les nouvelles normes de construction depuis la mise en vigueur du nouveau Plan

COMMUNE DE BASSE-ALLAINE



Thierry Crétin.

d'aménagement local. Les prestations qu'offrent notre commune restent un argument solide pour attirer de nouvelles familles. Quant à la question du logement, le Conseil communal s'occupe de ce secteur depuis quelques années et je constate que le gros de l'activité concerne les rénovations de maisons individuelles, mais il y a aussi quelques transformations en vue de la location. C'est le cas récemment d'une rénovation qui comprendra la création de deux appartements dans une maison et d'un autre projet qui porte sur trois logements.

La commune accorde beaucoup d'importance à la rénovation. Elle a par exemple longtemps encouragé cette démarche par le biais de petits bonus de 1000 francs par an.

- La nouvelle loi sur l'aménagement du territoire vous a-t-elle fait perdre beaucoup de terrains constructibles?

- Il faut savoir que nous sommes une commune issue de la fusion en 2008 de Buix, Courtemaîche et Montignez. Le nouveau Plan de zone a été fusionné pour les trois villages. Le projet a commencé en 2011 et s'est terminé il y a deux ans. Ce fut très long et nous avons dû remettre beaucoup de terres à l'agriculture, en zone verte.

Nous avons cependant pu garder trois zones de lotissement dans le développement de la commune pour les dix à quinze prochaines années. Il y a en gros vingt à trente parcelles qui seront mises à disposition pour du petit locatif ou des maisons individuelles ou jumelées.

Pour Buix, il s'agit de sept ou huit parcelles communales. Nous allons commencer au printemps cette nouvelle zone, qui comprendra sept à huit maisons. A Courtemaîche, une première étape sera réalisée avec sept parcelles, à côté bien entendu de parcelles privées disponibles.

Par ailleurs, avec la nouvelle loi, un terrain à bâtir doit être utilisé en ce sens. Le propriétaire ne peut plus le garder pendant vingt ou vingt-cinq ans sans rien faire. Notre rôle en tant que commune est de favoriser les éventuels projets en encourageant le contact entre le propriétaire et un acheteur potentiel. Plusieurs projets ont ainsi pu démarrer.

La commune est aussi consciente qu'elle doit trouver des structures pour les personnes âgées. Un nouveau projet, qui propose quarante-huit appartements à Porrentruy, adaptés aux attentes de cette



Jurassienne et enneigée.

population, a rencontré un vif succès. Ce type de structure répond aux besoins de personnes qui vendent leur maison car elles n'ont plus envie de l'entretenir, mais qui souhaitent rester au pays. Ces appartements adaptés pourraient, en collaboration avec les *homes* existants dans la région, proposer un programme d'activités.

- Comment les prix du terrain ont-ils évolué?

- Les prix du terrain ont augmenté, mais restent à des niveaux très abordables. Nous sommes parmi les zones à bâtir les moins chères par rapport au Jura et à de nombreuses régions de Suisse avec, pour les nouveaux terrains, un prix autour de 120 francs le mètre carré, tout en offrant de bons transports publics et une belle qualité de vie avec des commerces et artisans dynamiques.

- Avez-vous des projets de développement de la zone industrielle?

- Nous n'avons pas vraiment de possibilités, puisque les zones se conçoivent régionalement, selon le Plan directeur régional. Nous englobons toutefois du terrain disponible - de l'ordre de 4000 ou 5000 mètres carrés - pour une zone d'activité. C'est un développement que nous continuons à soutenir, d'autant plus que nous avons une situation idéale, à cinq à dix minutes de l'autoroute, mais sans les nuisances. Nous disposons d'une gare; celle-ci, grâce à la place d'Armes de Bure qui permet de maintenir la ligne, offre une bonne liaison. La commune a aussi l'avantage d'être

proche de Porrentruy et même de Bâle où il est possible de travailler tout en habitant Basse-Allaine. Je l'ai du reste fait pendant dix ans. L'idée serait d'attirer une petite ou moyenne entreprise active dans la sous-traitance, par exemple. Le développement de cette zone engendrerait aussi des recettes fiscales supplémentaires, ce qui n'est pas négligeable, et de l'emploi local.

- Quelle est la place de l'agriculture?

- L'agriculture avec tout ce qui tourne autour - la fabrication de produits agricoles, les ventes directes, la culture des feuilles de tabac... - représente un pilier économique important. Ces dernières années, la vente directe s'est beaucoup développée. Concernant l'agro-tourisme, il y a quelques endroits qui proposent des chambres d'hôte, mais c'est marginal. Nous ne sommes pas une commune touristique avec beaucoup de choses à voir comme l'est par exemple St-Ursanne. Mais nous pourrions développer un peu plus le tourisme vert. Nous bénéficions de sentiers balisés pour la marche, le vélo et les chevaux.

- En quoi consiste la politique énergétique de la commune?

- Nous avons un plan d'action communale en matière d'énergie, en cours de validation au niveau du canton avec, justement, la volonté d'équiper nos bâtiments de panneaux solaires. Nous avons aussi un projet de chauffage à distance en cours pour chauffer l'école, la crèche, le bâtiment paroissial, ainsi que les privés qui souhaitent s'y raccorder.

Un chauffage à distance pour les bâtiments communaux existe déjà à Buix. Nous privilégions l'énergie des dérivés du bois. Ils sont livrés par le fournisseur régional Thermobois, qui récolte le bois de nos forêts et le transforme en matière première pour le chauffage, notamment.

- Ce sont des investissements importants pour une commune de la taille de la vôtre...

- Oui, mais nous sommes dans une dynamique de comptes de fonctionnement équilibré. Nous investissons principalement dans les services communaux, c'est-à-dire tout ce qui est rénovation des conduites, des canalisations, du traitement des eaux de surface et du ruissellement. Tout est financé par des taxes communales. Pour ce qui est financé par l'impôt général, nous sommes plus prudents. Maintenant que les grands investissements ont été effectués, nous voulons amortir un peu la dette avant de repartir dans des investissements plus importants. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIA AUBERT

GROS PLAN

A table!

«Quand on parle de Basse-Allaine et de Courtemaîche, on pense tout de suite aux poissons et surtout à la carpe et à la truite, explique Thierry Créatin. On peut également trouver la carpe en Alsace, mais la manière dont nous la préparons fait toute la différence. Il y avait de nombreuses recettes qui se transmettaient de génération en génération. Je ne connais pas bien le secret, mais je sais qu'il y a notamment de la bière et un mélange avec de la farine qui donnent un goût particulier au poisson. Il y a aussi la façon de la cuire qui fait qu'elle n'est pas sèche. Jérôme Choulat, propriétaire d'une pisciculture à Courtemaîche et à Soubey où il élève des carpes, apprend régulièrement à ceux qui le souhaitent comment préparer la friture de carpe et cette recette est régulièrement proposée dans nos villages lors de manifestations et fêtes. Les produits dérivés de la truite rencontrent également un grand succès».